



Centre romand
d'observation et d'information
sur la situation économique

PROCES-VERBAL

de l'assemblée générale du Centre romand d'observation et d'information sur la situation économique (CROISE)

du 4 octobre 2002, à 10 h 30, à Genève

Le président du CROISE, M. Strohm, salue les personnes présentes et propose que M. Bolay tiende le procès-verbal.

Présents : voir liste annexée

Ordre du jour

1. PV du 4 octobre 2001
2. Rapport du Comité
3. Comptes 2001
4. Avenir du CROISE

1. PV du 4 octobre 2001

Le PV est accepté sans autre remarque, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Comité

M. Strohm rappelle les décisions prises par le Comité à fin décembre 2001 et confirmées par courrier le 29 janvier 2002. M. Strohm propose ainsi de poursuivre l'activité du CROISE avec, d'une part, la présentation en octobre des prévisions conjoncturelles du KOF et, d'autre part, l'animation d'un site Internet, présentant notamment les résultats des tests conjoncturels dans les cantons romands, ainsi qu'une agrégation au niveau romand.

3. Comptes 2001

M. Strohm présente les comptes et le bilan de l'exercice 2001. Ces comptes sont positifs et permettent de compenser le poste 2000 ; ce résultat est toutefois dû pour l'essentiel au fait que les honoraires de rédaction et d'animation n'ont pas été facturés.

M. Bouvet présente le rapport des vérificateurs des comptes, qui en propose l'adoption.

Les comptes de l'exercice 2001 sont admis à l'unanimité des membres présents.

M. Strohm commente également brièvement les comptes provisoires au 31 août 2002. Aucune cotisation n'a été facturée pour 2002, vu la disparition de la publication.

4. Avenir du CROISE

M. Strohm rappelle les propositions du Comité, à savoir la présentation des prévisions conjoncturelles et l'animation d'un site Internet. Selon M. Bolay, ce site Internet pourrait être actualisé d'ici à fin novembre.

Pour ces prestations, M. Strohm propose de réduire la cotisation à CHF 100.-. Ce montant comprendrait la participation à la séance d'octobre ; les non-membres pourraient toujours y participer pour la même somme de CHF 100.-.

Au niveau du Comité, M. Strohm annonce sa démission et propose M. François Ganière, directeur de la BNS Lausanne, pour le remplacer ; ce dernier est élu par acclamation.

Concernant le poste de vérificateur des comptes, M. Jean Bouvet accepte de fonctionner encore une année.

M. Dominique Frei remercie M. Strohm pour sa présidence malgré les difficultés vécues par l'association.

5. Divers

Aucun divers. L'Assemblée générale est levée à 10 h 55.

CROISE

François Ganière
Président

Guy-Philippe Bolay
Secrétaire